

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tenue le mardi 31 mai 2011 à 14 h 00 dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry
de l'Université de Montréal

Étaient présents : Ali, Ather; Angers, Denise; Babai, Feridoun; Berthiaume, Pierre; Beugnot, Bernard; Boucher, Jacques; Brakier-Gingras, Léa; Brassard, André; Brazeau, Jacques; Brunet, Robert; Chené, Adèle; Chung, Young Sup; Daigneault, Aubert; Davignon, André; Demirjian, Arto; Derome, Jean-Robert; Dion, Marie-Anne; Dubreuil, Guy; Dufort, Normand; Gagnan, Michèle; Gagnon, Claude; Gagnon, Mona-Josée; Gauthier, Paul-M.; Gauthier, Yvon; Godin, Jean Cléo; Granger, Luc; Héjal, Georges; Houde-Nadeau, Michèle; Juteau, Danielle; Laberge-Nadeau, Claire; Lajoie, Andrée; Lefebvre, Marie-Thérèse; Leroux, Normand; Lespérance, Michel; Létourneau, Jacques; Lussier, JeanPaul; Marinier, Raymonde L.; Marion, Gérald; Mathieu, Léo; Mathieu, Mireille; Michaud, Monique; Mongeau, Estelle; Morin, André; Nadeau, Pierre; Painchaud, Gisèle; Plourde, Michel; Potvin, Gérard; Rolland-Thomas, Paule; Rondeau, Gilles; Rousseau, Jean-Marc; Roy, Roch; Sales, Arnaud; Simard, René; StPierre, Jacques; Terrier, Jean-Marc; Thibaudeau, Marie-France; Tousignant, Pierre; Tremblay, Jérémie; Vallée, Lionel; Veilleux, René; Williams, Ronald Franklin.

1- Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour.

Le président de l'APRUM, Jacques St-Pierre, demande aux membres présents d'autoriser Robert Brunet à agir en tant que président de séance. René Simard appuie. La proposition est acceptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale annuelle est alors déclarée ouverte à 14h04. Le secrétaire demande la parole pour expliquer qu'il propose qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour immédiatement après le point «6- Rapport du Comité des candidatures». Le titre du point à ajouter est «7- Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale». Le secrétaire explique que conformément à la modification à la constitution qui a été votée par cette assemblée l'an dernier, il revient dorénavant à l'assemblée générale d'élire à chaque année trois des cinq membres du Comité des candidatures dont son président. Les deux autres seront nommés plus tard par le Conseil. Le secrétaire s'excuse pour son oubli d'avoir inscrit ce point à l'ordre du jour de la présente assemblée. Aucune objection n'est soulevée et les membres s'expriment unanimement en faveur de l'ajout, celui-ci est adopté.

Ceci étant, sur une proposition de René Simard, dûment appuyée par Michel Lespérance, l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

2- Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2010.

Le président demande si le procès-verbal est conforme. Sur une proposition de Marie-France Thibaudeau, appuyée par Denise Angers, le procès-verbal est déclaré conforme et adopté à l'unanimité. Le président remercie le secrétaire de l'APRUM, Gilles Rondeau, pour la rédaction de ce procès-verbal et pour sa contribution à notre association.

3- Rapport du président.

Le président mentionne que notre association se porte bien et qu'elle compte présentement 542 membres. Ce nombre est de 20 inférieur à celui de l'année dernière, mais les entrées d'aujourd'hui ne sont pas encore comptabilisées. Notre situation est stable lorsqu'on la considère dans son ensemble. Dès que nous sommes avisés qu'un professeur prendra sa retraite, nous essayons d'obtenir son adresse et lui envoyons les documents normalement acheminés à nos membres en plus d'une invitation à se joindre à nous. Ainsi 38 professeurs ont pris leur retraite au cours de l'année écoulée et ont été approchés dans la mesure du possible. Un total de 16 membres du corps professoral ont annoncé qu'ils prendraient leur retraite au cours du seul mois de juin 2011 qui débute demain.

Le président souligne qu'il a été soutenu par les membres du Conseil dans l'accomplissement de ses fonctions. Il remercie ceux-ci pour leur appui et leur implication. L'Association est aussi aidée par des membres qui assument des responsabilités dans des dossiers spécifiques. Le président souligne leur apport et les en remercie au nom de tous. Deux personnes, Jean Cléo Godin et André Brassard quittent le Conseil et le président les remercie sincèrement pour leur contribution à l'APRUM au cours des dernières années. Enfin Jacques St-Pierre tient, en ce dernier jour de sa présidence, à remercier tous ceux et celles qui l'ont secondé à un titre ou à un autre dans ses fonctions au cours de ses 27 années à la tête de l'Association.

Comme il le fait chaque année, le président souligne le décès de certains de nos membres en cours d'exercice. Ils sont au nombre de 18, soit deux de plus que l'année dernière.

Gilles Gendreau	20 juin 2010	Psychoéducation
Jacques Brossard	5 août 2010	Droit
Jean Lamonica	28 août 2010	Anatomie
Claire Dalmé	4 septembre 2010	Nutrition
Denise Leclerc	22 septembre 2010	Pharmacie
Michel Trahan	7 octobre 2010	Administration et fondements de l'éducation
Robert Harrison	19 octobre 2010	Médecine vétérinaire
Réginald Hamel	30 octobre 2010	Les littératures de langue française
Jean-Marc Brodeur	31 octobre 2010	Médecine sociale et préventive
Louis Dallaire	15 novembre 2010	Pédiatrie
Maurice D'Arcy Thibert	28 novembre 2010	Médecine
Gilles Boileau	27 décembre 2010	Géographie
Paul Bernard	6 février 2011	Sociologie
Margaret C. Kiely	16 février 2011	Psychologie
Marie-Andrée Bertrand	6 mars 2011	Criminologie
André Raynauld	11 avril 2011	Sciences économiques
Paul Arminjon	28 avril 2011	Mathématiques et statistique
Pietro Boglioni	30 avril 2011	Histoire

Le président profite de l'occasion qui lui est offerte pour féliciter les 12 collègues qui ont été proclamés «professeurs émérites» la semaine dernière. On retrouvera sur le site web de l'APRUM, à la rubrique «À l'honneur», l'hommage qui a été rendu à chacun. Ce sont :

Paul Bernard	Sociologie
Jean-Louis Brazier	Pharmacie
Vincent Castellucci	Physiologie
François Duchesneau	Philosophie
Céline Goulet	Sciences infirmières
Pierre Larochelle	Pharmacologie
Marie-Thérèse Lefebvre	Musique
Patrick Molinari	Droit
Jean-Jacques Nattiez	Musique
Élizabeth Rousseau	Pédiatrie
Michel Sabourin	Psychologie
José Woehrling	Droit

En terminant son rapport le président donne quelques nouvelles de son état de santé, lequel est en grande partie responsable de l'obligation qui lui est faite de mettre un terme à l'exercice de ses fonctions de président. Il ne peut plus se déplacer aussi facilement qu'auparavant et la diminution de ses capacités de locomotion l'a amené à prendre la décision de quitter la présidence à la fin de la présente assemblée générale. Des applaudissements spontanés des membres saluent la fin de son 27^e rapport annuel comme président.

Le président invite les questions de la salle. Aucune n'est formulée.

4. Rapport du secrétaire

Le secrétaire souligne le fait qu'au cours de l'exercice 2010-2011, les membres du Conseil se sont réunis en séances régulières à 8 reprises et en séance spéciale à une occasion. Des projets d'ordre du jour et des procès-verbaux pour chacune de ces réunions ont été préparés par le secrétaire. Le Comité exécutif, pour sa part, s'est réuni à 2 reprises. Le secrétaire termine son rapport en faisant état des principaux dossiers qui au cours de l'année ont requis son attention.

5. Rapport du trésorier

Le trésorier informe les membres de l'APRUM que 542 personnes, ont payé leur cotisation pour l'année 2010-2011 sur un nombre potentiel de 635, soit 85,4%. Le nombre de cotisants est resté à peu près stable par rapport à l'an dernier. On a en bout de ligne un peu moins de cotisants qu'on l'espérait et nos revenus proviennent essentiellement des cotisations versées par les membres.

Le trésorier mentionne par ailleurs que 232 membres, sur les 635 à qui la correspondance de l'APRUM est envoyée, ont demandé à recevoir celle-ci par courrier électronique plutôt que sur format papier. Ce nombre représente 36,5% des membres. Par ailleurs 403 personnes n'ont pas formulé de demande en ce sens et continuent donc à recevoir leur documentation par la poste. Selon le trésorier, le passage de plus d'un tiers des membres à l'envoi électronique plutôt que papier, représente des réductions de coûts substantiels pour l'Association.

Le trésorier distribue et commente un document en 5 tableaux portant sur l'état des finances de l'Association en date d'aujourd'hui. Le document comprend les parties suivantes :

- **Exercice 2010-2011 : rapport intérimaire**
- **Comparaison entre les exercices 2009-2010 et 2010-2011 : évolution récente**
- **Encaisse au 31 mai 2011**
- **Budget *pro forma* pour l'exercice 2011-2012**
- **Cotisation pour l'exercice 2011-2012**
- **Rapport final de l'exercice 2009-2010**

La première page (Tableau 1) est constituée du rapport intérimaire du trésorier pour l'année 2010-2011. Il ne peut produire de rapport final à ce moment car l'année n'est pas terminée et le montant des dépenses ayant trait à l'assemblée générale qui a lieu aujourd'hui, dernier jour de l'année financière ne peut être qu'approximatif. Le trésorier mentionne que le plus gros changement survenu au cours de l'année est celui de la réduction des coûts du courrier et des travaux de secrétariat étant donné le nombre de membres qui reçoivent dorénavant leurs informations émanant de l'APRUM par courrier électronique plutôt que par la poste. L'estimation actuelle du trésorier est que nous finirons l'année avec un surplus de 1162\$.

Le Tableau 2 fait une comparaison entre les exercices 2009-2010 et 2010-2011. On observe que moins de personnes ont payé leur cotisation (541 cette année en comparaison à 562 l'année précédente). Toutefois il se peut que de nouvelles cotisations soient versés aujourd'hui et au cours des prochains jours. L'autre fait marquant est celui d'une diminution des dépenses de 2,600\$, essentiellement pour les motifs expliqués aux paragraphes précédents.

Le Tableau 3 constitue l'état de caisse en date d'aujourd'hui, 31 mai. Il comprend entre autres à l'item «Liquidités bancaires : Brut» le montant des cotisations payées à l'avance.

Le Tableau 4 est un budget *pro forma* présenté pour l'exercice 2011-2012. L'atteinte d'un budget équilibré est visée.

Enfin le Tableau 5 constitue le rapport final du trésorier pour l'exercice 2009-2010. Il est présenté aux membres pour information dans un souci de transparence étant donné qu'un rapport préliminaire avait été présenté lors de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2010.

Au terme des explications présentées par le trésorier relativement à chacun des tableaux, il est proposé par Jean Cléo Godin appuyé par Arto Demirjian, que le rapport du trésorier soit adopté. La décision est unanime.

6. Rapport du Comité des candidatures

Le secrétaire déclare ensuite qu'il a reçu, en date du 6 mai, le rapport du Comité des candidatures préparé par son président, Normand Dufort. Il invite celui-ci à en faire la lecture à l'assemblée.

« Cette année, le Comité des candidatures était constitué de Mesdames Aline Fortin et Marie-France Thi-baudeau et de Messieurs Jean-Guy Pilon, Lionel Vallée et moi-même. En janvier dernier, une invitation a été envoyée aux membres de l'APRUM pour solliciter des candidatures aux différents postes du Conseil. À la fin de la période de mise en candidature le Comité n'avait reçu qu'une seule candidature pour chacun des postes éligibles, les candidats ont donc tous été élus par acclamation. Le Comité a ensuite rédigé son rapport et l'a transmis à monsieur le Secrétaire. D'ailleurs je lui laisse le plaisir de vous divulguer le nom des personnes qui constitueront le Conseil de l'APRUM pour l'année 2011-2012.»

Gilles Rondeau annonce donc que le Conseil du prochain exercice sera composé, outre Jacques St-Pierre, président sortant, des membres suivants:

Jacques Boucher,	président
Denise Angers,	vice-présidente
Gilles Rondeau,	secrétaire
Jean-Robert Derome,	trésorier
Robert Brunet,	conseiller
Judith Comeau,	conseillère
Marie-Thérèse Lefebvre,	conseillère
Raymonde Marinier,	conseillère

Les membres élus font l'objet des applaudissements des personnes présentes.

7- Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale

Le président explique qu'il revient à l'Assemblée des membres d'élire trois membres du Comité des candidatures dont son président conformément à ce qui a été voté à l'Assemblée générale de 2010. Il est ainsi proposé par Jacques Boucher et appuyé par Luc Granger que Normand Dufort soit élu président du Comité des candidatures. Celui-ci accepte et aucun autre candidat n'étant proposé, Normand Dufort est déclaré élu.

Jean-Paul Lussier propose ensuite que Jean-Guy Pilon et Lionel Vallée soient élus membres du Comité des candidatures. Luc Granger appuie cette proposition. Normand Dufort transmet l'information que ces deux personnes qui n'ont pu être présentes à l'assemblée aujourd'hui lui avaient transmis l'information qu'elles étaient prêtes à remplir ces fonctions si on leur en confiait la responsabilité. Aucune autre personne n'étant proposée ces deux membres sont déclarés élus. Deux autres membres seront nommés par le Conseil en cours d'année. Concernant la nomination d'un substitut, M. Lussier estime qu'il n'est pas indispensable d'en prévoir un bien que la tradition ait été dans ce sens au cours des dernières années. Si jamais il y avait un problème urgent et qu'un des membres du comité des candidatures ne pouvait siéger le Conseil de l'APRUM pourrait combler la vacance.

8- Club informatique de l'APRUM

Le Club informatique de l'APRUM est dirigé par Jean-Robert Derome et se réunit à 15h30 le 3^{ième} jeudi du mois. Les résultats des rencontres sont affichés sur le site web de l'APRUM. En 2010-2011, à sa septième année d'existence, le Club informatique s'est réuni à 7 occasions. L'assistance comprend en moyenne une douzaine de

personnes. Tous les membres de l'APRUM sont bienvenus dont les débutants et ce à toutes les réunions du Club. Celui-ci reprendra ses activités en septembre prochain. Le président félicite Jean-Robert Derome pour son travail dévoué et assidu comme responsable du Club au cours de toutes ces années et le remercie.

9-Régime de rentes (RRUM)

Robert Brunet fait rapport à l'Assemblée.

a. État du RRUM (2011)

1) Une nouvelle évaluation actuarielle du RRUM basée sur les données du régime en date du 31 décembre 2010 est en cours. Cette évaluation sera accompagnée des recommandations d'un comité d'experts indépendants.

2) Mais on peut déjà, à partir des états financiers approuvés par le Comité de retraite, dire que :

- i. le rendement sur nos investissements a été de 9,3% en 2010,
- ii. nos actifs au 31 décembre 2010 étaient de 2,566 M\$,
- iii. notre passif à cette date était estimé à 2,655 M\$,
- iv. d'où on conclut que le ratio de capitalisation était un respectable 97%,
- v. cela laisse donc un déficit de 89 M\$ à amortir sur 15 ans par des hausses de cotisations de la part de l'Université et des participants actifs. Un processus qui est déjà en cours.

3) Selon notre règlement, l'indexation des rentes est de 100% de la hausse de l'IPC pour la partie de la rente issue des années de service jusqu'au 1^{er} janvier 2006, cela parce jusqu'alors des surplus importants existaient. À partir du 1^{er} janvier 2012, la partie de la rente issue des années de service au-delà du 1^{er} janvier 2006 ne sera indexée qu'à 75% de la hausse de l'IPC, comme le prévoit notre règlement en l'absence de surplus. Notez toutefois, que de 2006 à 2011, cette partie de la rente a quand même été indexée à 100% de façon ad hoc, compte tenu des surplus passés, et qu'advenant une nouvelle période de surplus, le 25% restant sera comblé en priorité.

Au premier janvier 2011, l'indexation a été de 1,92%, basée sur une comparaison de l'IPC de septembre 2010 à celui de septembre 2009. Cette méthode, utilisée jusqu'ici, était trop tributaire des aléas de la conjoncture et amenait de fortes fluctuations d'une année à une autre. À partir du 1^{er} janvier 2012, la comparaison des IPC d'une année à une autre sera basée sur la moyenne des IPC de chacun des 12 mois des années concernées. Une méthode semblable est utilisée par le RRQ.

Jacques St-Pierre remercie chaleureusement Robert Brunet pour ces informations et pour sa contribution soutenue depuis plusieurs années au Régime des rentes de l'Université de Montréal et à l'APRUM.

10- Assurance-santé.

Jacques St-Pierre et Robert Cléroux s'occupent de ce dossier. En l'absence de Robert Cléroux qui ne peut être présent aujourd'hui, Jacques St-Pierre présente à l'Assemblée le rapport qu'ils ont préparé ensemble soit les faits saillants des changements survenus depuis juin 2010.

La Croix Bleue offre un régime d'assurance-santé aux différentes catégories d'employés de l'Université de Montréal. Les retraités de 65 ans ou plus sont rassemblés dans un seul groupe. L'APRUM participe aux discussions avec les autres groupes de retraités et avec l'Université pour arriver à fixer les primes que nous devons payer tout en nous assurant de la santé financière de notre régime d'assurance-santé. En janvier de chaque année la Croix Bleue fait une estimation de la cotisation à verser le 1^{er} juin. S'ensuivent de nombreuses discussions avec les actuaires. En ce qui a trait aux augmentations de prime, pour l'année commençant le 1^{er} juin 2011, nos primes pour le groupe d'âge de 65 ans et plus seront augmentées de 6,9%. Les autres groupes dont l'âge est inférieur à 65 ans ne subiront que de légères modifications.

Quatre faits saillants émergent du rapport annuel de la Croix Bleue concernant notre régime collectif:

- a) L'assureur a versé 908 000\$ en prestations au cours de l'année.
- b) Les réclamations pour les frais hospitaliers et pour les médicaments se situent autour de 638 000\$. Les frais de laboratoire et de diagnostic ont été de 128,000\$.
- c) Le ratio prestations/primes se situe autour de 90%.

c) La santé du régime est excellente dans son ensemble.

Des questions émanent de la salle sur le programme. Les membres se demandent s'il ne serait pas possible de bénéficier d'une assurance voyage offerte par le programme? Plusieurs voyagent fréquemment et aimeraient tirer avantage d'un programme collectif. La question de l'assurance dentaire refait surface. Y aurait-il moyen d'avoir un régime dentaire regroupant spécifiquement les professeurs retraités? Certains sont surpris des variations dans les montants remboursés mensuellement pour les mêmes médicaments. On aimerait mieux comprendre comment le programme fonctionne. Jacques Boucher qui assumera la présidence au cours de la prochaine année dit que son administration fera les démarches nécessaires pour obtenir des réponses claires à ces questions et qu'on fera de l'assurance santé une question prioritaire pour l'APRUM.

Le président Jacques St-Pierre termine la discussion sur ce point en remerciant Robert Cléroux pour son excellent travail dans ce dossier au cours des dernières années.

11- Site web de l'APRUM.

Le site de l'APRUM est hébergé au Département de physique et placé sous la responsabilité de Jean-Robert Derome qui en est l'âme dirigeante. François St-Pierre en assume cependant la gestion au quotidien et il participe à la mise à jour régulière des éléments du site. La page d'accueil comprend plusieurs sujets d'actualité. L'APRUM veut faire de son site web un instrument de communication privilégié avec ses membres et le grand public. L'adresse du site est www.aprum.umontreal.ca. Tous sont invités à le consulter fréquemment. On y conserve entre autres toutes les lettres mensuelles du président ainsi que les «Grains de sagesse» au fur et à mesure de leur publication. Les membres sont invités à consulter le site et aussi à soumettre des textes dans la section «Opinions libres».

12- Grains de sagesse.

«Grains de sagesse» paraît deux fois l'an, soit en décembre et en juin alors que la «Lettre du président» paraît les autres mois sauf en été. Jacques Boucher est responsable de la rédaction des «Grains de sagesse». Il précise que la parution des «Grains de sagesse» de juin 2011 est un numéro spécial en hommage à Jacques St-Pierre. Ce numéro est disponible dès maintenant. D'autres articles pour ce numéro hommage pourront être ajoutés sur le site de l'APRUM.

Le numéro précédent, paru en décembre dernier portait sur les frais de scolarité, les fonds de pension et la nouvelle équipe de direction de l'Université de Montréal.

Jacques Boucher remercie Jean Cléo Godin responsable de la chronique «Les collègues publient» de même que les autres personnes qui ont rédigé des articles dans les deux derniers numéros.

13- Affaires diverses.

Aucune affaire diverse n'est inscrite à l'ordre du jour ni a été proposée par l'Assemblée.

14- Mot final du président

Le président Jacques St-Pierre prend la parole pour la dernière fois dans cette fonction qu'il laisse aujourd'hui.

« Chers amis collègues professeurs retraités de l'Université de Montréal. Je dois vous avouer que je vous aime bien et c'est ce qui m'a soutenu et permis de servir comme président de l'APRUM depuis 27 ans. Nous sommes solidaires les uns des autres. La valeur de l'Université dépend de la valeur que chacun des professeurs apporte à l'institution. Merci à tous ceux qui m'ont accompagné dans l'exercice de ce mandat depuis 1968. Ils sont nombreux et je veux leur exprimer toute ma gratitude. Sur une note personnelle je désire adresser un merci spécial à tous ceux et celles qui ont fait un effort particulier pour venir aujourd'hui à cette dernière assemblée que je préside et partager avec moi l'honneur qui me sera fait dans quelques minutes. Merci très sincèrement à vous».

15- Allocution du président élu

Jacques Boucher prend la parole pour la première fois à titre de président élu de l'APRUM.

«Je suis très heureux aujourd'hui d'assumer la responsabilité de la présidence de l'APRUM. Mes premiers mots vont à Jacques St-Pierre qui a assumé la présidence pendant 27 années, un record qui ne sera jamais égalé. Je veux le remercier au nom de vous tous ici présents et au nom de tous les membres de notre association. Je ne peux vous citer toutes ses réalisations à l'Université de Montréal et à l'APRUM car celles-ci sont trop considérables et que le temps nous fait défaut. Pour en avoir un aperçu je vous invite à lire le numéro des «Grains de sagesse» qui lui est consacré et qui paraît aujourd'hui de même qu'à assister à la cérémonie spéciale qui prendra place dans un moment et au cours de laquelle la chancelière et le recteur confèreront à Jacques St-Pierre le titre de vice-recteur émérite.

Je profite de la présente occasion pour dire que la marche est haute. On ne peut remplacer Jacques St-Pierre. On lui succède simplement puisqu'il faut que quelqu'un prenne la suite. Bien sûr j'exercerai la présidence du mieux que je peux et avec un style qui m'est propre. Un cadeau que Jacques St-Pierre a fait c'est de laisser la maison en ordre, ce qui facilitera de beaucoup la tâche du nouveau président. Le membership est élevé, l'équipe de direction est solide, les collaborateurs sont de qualité, les finances sont saines. Que demander de plus? Ce sont d'excellentes conditions pour commencer mon travail.

J'ai écouté les préoccupations des membres aujourd'hui et je peux vous dire que parmi les priorités de l'APRUM en 2011-2012 le régime des rentes de l'Université de Montréal et l'assurance santé seront placés tout en haut de la liste.

Bonne retraite à toi mon cher Jacques et merci encore une fois pour ton immense contribution à notre association et à ses membres.»

Jacques St-Pierre
Président

Gilles Rondeau
Secrétaire

Le 31 décembre 2011